

Questions orales

Étant donné que le gouvernement entend offrir dès maintenant 11 p. 100 des actions aux investisseurs étrangers et porter ce pourcentage à 25 p. 100, à la longue, le vice-premier ministre veut-il bien me dire comment le gouvernement pourrait garantir aux Canadiens qu'Air Canada n'est pas en voie de devenir Air America?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président . . .

M. Turner (Vancouver Quadra): Maz Air.

M. Mazankowski: Le très honorable chef de l'opposition et son collègue sont obligés de dramatiser parce qu'ils savent que leur cause n'est pas valable. Je préfère rapporter les propos des employés. Nicole Lanctot, de Montréal, est très enthousiaste. Voici ce qu'elle dit: «C'est formidable. Si j'étais riche, j'achèterais des actions. J'en achèterai peut-être si elles ne sont pas trop chères».

M. Tobin: «Si j'étais riche, j'achèterais des actions.» Justement.

M. Mazankowski: Un instant . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Mazankowski: Elle a dit: «J'en achèterai si elles ne sont pas trop chères».

Voici ce qu'affirme Joyce Carette: «J'achèterais des actions. Cela m'excite beaucoup». Ruth Kershaw pense que «le public va en profiter à la longue». Glen McLaren, pour sa part, est ravi, «absolument ravi». Le président d'Air Canada, qui a consacré 40 ans de sa vie à cette société, pense que c'est vraiment «une bonne nouvelle».

● (1430)

LA VENTE D' ACTIONS—LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, les Canadiens exigent de la franchise de leur premier ministre. Ils comptent sur son honnêteté et s'attendent à ce qu'il leur dise clairement quelle est sa position sur les questions d'importance nationale.

M. Andre: Ils comptent aussi sur une opposition responsable.

M. Riis: Le 15 janvier 1985, le premier ministre a déclaré très clairement qu'Air Canada n'était pas à vendre.

M. Andre: Lisez toute la déclaration.

M. Riis: Hier, il a affirmé que ce n'était pas tout à fait ce qu'il voulait dire. Il s'est expliqué. Il a dit qu'Air Canada était à vendre, mais que cela n'excluait pas la possibilité de n'en vendre qu'une part minoritaire. Le gouvernement a clairement fait savoir à la Chambre hier que le projet de loi qui serait présenté permettrait la vente de toutes les actions d'Air Canada.

Ma question s'adresse au premier ministre. Pourquoi n'a-t-il pas été honnête avec la population canadienne en 1985?

Des voix: Règlement!

Des voix: Asseyez-vous!

M. Riis: Pourquoi n'a-t-il pas avoué alors qu'il avait l'intention de privatiser Air Canada?

Des voix: Règlement!

M. le Président: Bien des tournures de phrases permettent de rester juste à la limite de ce qui est acceptable. Je sais que le député voudra bien préciser pour la présidence et les autres députés que ce qu'il demande au premier ministre, c'est de préciser la différence entre les deux déclarations.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon vis-à-vis affirme que le Parlement a le droit de s'attendre à ce que le premier ministre adopte une position raisonnable. Il a tout à fait raison. Le Parlement est aussi en droit de s'attendre à la même chose de la part du NPD. Pour commencer, si le député cite le premier ministre ou tout autre député, il pourrait avoir la décence et l'intégrité de citer les déclarations au complet parce que la manière dont il a rapporté mes paroles est fautive et trompeuse.

[Français]

Et je vais lui donner la citation qui est rapportée dans le journal *The Gazette* et le journal *La Presse* et qu'il me cite intégralement ou qu'il cesse de me citer faussement ici à la Chambre des communes. La citation est celle-ci: Il se pourrait toutefois que des actions d'Air Canada soient vendues au grand public mais le gouvernement demeurerait certainement le propriétaire majoritaire. On peut avoir de bons arguments pour la vente d'Air Canada.

Et le même jour, en anglais, dans le journal *The Gazette* . . .

[Traduction]

Le premier ministre Brian Mulroney a déclaré lundi à Montréal qu'Air Canada n'était pas à vendre, mais il n'a pas écarté la possibilité de n'en vendre qu'une part minoritaire.

Cela est tout à fait conforme non seulement aux intérêts d'Air Canada, mais aussi à mes déclarations et à la position du gouvernement. Si le député veut me citer ou citer un autre membre du gouvernement, qu'il ait la décence et l'honnêteté de citer nos déclarations au complet. Il devrait cesser de déformer mes paroles.

Des voix: Bravo!

M. Riis: Monsieur le Président, je tiens à rappeler au premier ministre que non seulement il doit être franc envers le Parlement du Canada, mais qu'il doit également être franc et honnête envers les Canadiens.

Des voix: Règlement!

M. Riis: Le moment est venu pour lui de commencer à agir ainsi.

M. Shields: Je n'en tiendrais pas compte.